

CHSCT extraordinaire du 10 décembre 2021

Présents :

- Administration : IA-DASEN, Secrétaire Générale, Médecin de prévention
- Elus : FSU, SE UNSA, SNUDI-FO, SGEN
- Conseillère départementale de prévention



--

1) Déclarations liminaires

Chaque organisation syndicale a souhaité faire une déclaration liminaire pour alerter M le DASEN sur la situation sanitaire et ses conséquences dans les écoles. Celle de la FSU est à lire dans l'article.

2) Réponses du DASEN

M le DASEN admet que la **situation sanitaire est dégradée** et que cela a une forte incidence sur le fonctionnement des établissements, notamment des écoles.

Concernant la **continuité pédagogique**, M Ben reconnaît qu'il n'est pas possible pour un enseignant de faire les deux mais que l'on peut envoyer les devoirs comme pour n'importe quel absent habituellement. Cependant **la FSU fait remarquer que les cas de figure sont multiples** (cas contact = 7j d'absence, covid = 10j, cas contact dans la famille = 17j) ce qui entraîne parfois des absences longues et qu'on ne peut se contenter d'envoyer les devoirs et des révisions (parfois 2x17 jours d'absence).

Pour les **absences des enseignants**, M le DASEN indique que tous les moyens de remplacement sont mobilisés mais c'est insuffisant. 60 à 80 classes ne sont pas remplacées chaque jour.

En cas d'absence d'un enseignant, les élèves ne peuvent pas être gardés par l'ATSEM ou l'AESH.

Pour l'instant, pas de cadre pour organiser une garde des enfants de soignants en cas de fermeture de classe mais cela arrivera peut-être début 2022.

Des masques transparents sont disponibles dans les circonscriptions.

Au niveau des capteurs de CO2, le Rectorat a envoyé le 9/12/21 un courrier pour annoncer aux collectivités la contribution de l'Etat dans cet équipement. Il faut insister auprès des communes.

Direction d'école

En cas de tensions entre le directeur et les parents l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité) peut intervenir. Cela a déjà été le cas dans certaines écoles.

A propos des tensions qui peuvent exister, la FSU fait remarquer qu'elles proviennent souvent de l'écart entre les annonces ministérielles (continuité pédagogique, campagnes de tests à l'école...) et la situation réellement vécue dans les écoles (cas à quelques jours d'intervalle, difficultés à se faire tester, etc).

*A propos de la situation difficile des directeurs d'école, soulignée par la FSU, le DASEN assure que les décharges **des directeurs de 1 à 3 classes sont maintenues au maximum.***

*Question à propos **du burn out** au vu de la situation des **directrices et directeurs d'école** : est-il reconnu comme maladie professionnelle ?*

Pour le moment cela peut-être reconnu comme accident de travail avec un dossier étayé mais il ne figure pas dans le tableau des maladies professionnelles de la sécurité sociale.

*M Ben fait le point sur la **vaccination des enseignants** qui est de presque 90%. Il recommande de bien garder le masque dans l'établissement en l'absence des enfants, sur la pause méridienne par exemple. Le maintien des gestes barrière par tous est indispensable.*

M Ben indique que les écoles qui restent ouvertes jouent aussi un rôle de continuité du lien social. Les personnels sont aussi dans leur rôle de fonctionnaire d'Etat.

3) Point de situation au 9 décembre 2021

Sur 7 jours, 421 élèves malades (chiffre le plus élevé depuis le début de la crise) : 179 collégiens, 40 lycéens, 39 élèves de maternelle, 163 d'élémentaire (soit 202 1er degré).

Augmentation du nombre de collégiens malades ces derniers jours.

Parmi les personnels 24 malades covid : 14 professeurs des écoles, 2 professeurs en lycée et 8 en collège.

4142 élèves en éviction et 30 personnels.

Au niveau des classes :

- 22 sont fermées pour 7 jours (3 cas) dont 17 dans le 1er degré, les autres sont en collège. 1 école est fermée.
- 96 classes sont à l'isolement, 21 en maternelle et 75 en élémentaire.
- 66 classes sont fermées par manque de remplaçants
- 1 école va être fermée par arrêté préfectoral sur demande du DASEN

*Cellule d'astreinte COVID qui avait été suspendue par manque de crédits a été réactivée .
Les membres du CHSCT souhaitent être informés de la conduite à tenir si ce fonctionnement est modifié afin de pouvoir aiguiller correctement les collègues.*

La FSU souhaite savoir si la réception des tests négatifs pour le retour à l'école ne relève pas du secret médical. M Ben répond que cela n'a pas été retoqué par le Conseil d'Etat et M Naudin, médecin de prévention indique que **c'est admis** mais que ce sont néanmoins des éléments médicaux. Cette réponse est pour le moins floue.

La FSU demande pourquoi il y a une grande disparité entre les établissements du secondaire sur la tenue ou non des réunions de parents.

M le DASEN indique que la règle c'est la FAQ (qui ne les interdit pas) et que chaque chef d'établissement prend ensuite ses responsabilités selon la situation.

*Si une famille produit **un certificat médical pour refuser le port du masque** par leur enfant, **contacter l'IEN et le médecin scolaire.** En effet selon la FAQ et le Dr Naudin, aucune contre indication médicale n'est retenue.*

*Des **autotests** sont toujours disponibles dans les circonscriptions, y compris pour les ATSEM.*

